

PAR COURRIEL

Québec, le 19 mars 2025

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 17 mars 2025

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 17 mars dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements ou des documents suivants concernant la société

:

- Toutes les informations dont nous disposons en regard de la Société ou une confirmation à l'effet que la Société est en règle avec notre organisme ;
- En particulier, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, confirmer s'il y a des infractions pendantes (tous genres de dossiers) relativement à la Société ;
- Dans l'affirmative, copie desdits documents.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons le renseignement que nous détenons en lien avec votre requête, soit que cette entreprise est titulaire d'un permis de commerçant de véhicules routiers (numéro _____), valide jusqu'au 31 mars 2026.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Raphaël Amabili-Rivet
Responsable de l'accès à l'information

p. j.

Montréal
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1T 3X2
Téléphone : 514 253-6556
Sans frais : 1 888 672-2556
Télécopieur : 514 864-2400
www.opc.gouv.qc.ca

Québec
400, boulevard Jean-Lesage
Bureau 450
Québec (Québec) G1K 8W4
Téléphone : 418 643-1484
Sans frais : 1 888 672-2556
Télécopieur : 418 528-2844